



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

SAINT-LO, le 25 mars 2020

CABINET DU PRÉFET

Le Préfet de la Manche

A

Mesdames et Messieurs les Maires

En copie à :

Mesdames, Messieurs les Sous-Préfets d'arrondissement

Madame, Messieurs les Parlementaires

OBJET : réserve civique COVID-19

Pour répondre à l'urgence sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus COVID-19, des restrictions de déplacement des personnes hors de leur domicile ont été instaurées pour les protéger.

Les bénévoles, notamment chargés de garder leurs enfants, ou âgés de plus de 70 ans, ne peuvent plus se rendre au sein des associations pour agir en faveur de personnes vulnérables.

Pour limiter l'impact social de cette crise, une plateforme nationale est mise à disposition des personnes qui souhaitent s'engager et donner de leur temps.

Cette plateforme est accessible via le site internet <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr>.

Cette plateforme permet également aux structures publiques ou associatives de proposer une mission parmi celles identifiées comme priorités nationales :

- Aide alimentaire et d'urgence : récupération et distribution de produits de première nécessité et de repas aux plus démunis ;

- Garde exceptionnelle d'enfants de soignants ou d'une structure de l'aide sociale à l'enfance ;

- Maintien du lien (téléphone, visio, courriels) avec les personnes fragiles isolées ;

- Solidarité de proximité en faisant les courses de produits essentiels pour des voisins fragiles.

Un guide d'utilisation de la plateforme sera bientôt disponible. Il sera diffusé dès sa publication.

Je vous invite à utiliser largement ce dispositif.

La direction départementale de la cohésion sociale se tient à votre disposition pour vous apporter toute précision utile (ddes@manche.gouv.fr).

Le Préfet,

Gérard GAVORY



Place de la préfecture - BP 70522 - 50002 SAINT-LO CEDEX - Tel : 02 33 75 49 50 - Mel : prefecture@manche.gouv.fr

Accueil du public les lundi, mardi, jeudi et vendredi :
- bureau des migrations et de l'intégration de 8h30 à 12h
- point accueil numérique de 8h30 à 12h30

Accueil général ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h